



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE

CURSUS

UV ACCOMPAGNEMENT

UV ACCOMPAGNEMENT

2012-13

A- Piano

B - Polyphoniques (accordéon)

A - PIANO I-FINALITES

Cours à destination des pianistes.

Différentes postures musicales permettant de mettre en pratique l'acte d'accompagner sont abordées. Les pièces proposées sont travaillées dans un esprit de musique de chambre.

L'arrangement d'une partition d'orchestre réduite au piano, ou pour une formation restreinte avec un piano, est également abordé

Ce travail est principalement axé sur le duo chant/ instrument et piano.

Il s'effectue sur différents paramètres de temps

Il s'agit de :

- Développer l'écoute de l'autre, de soi par rapport à l'autre c'est à dire sa capacité à décrypter sa place et celle de l'autre dans la globalité d'une partition.
- Développer et affiner les connaissances stylistiques, sa culture musicale par l'élargissement de son répertoire afin de construire une interprétation.
- Améliorer la lecture d'une partition :
 - par une meilleure connaissance du clavier
 - en développant les capacités d'analyse et d'arrangement
 - par la maîtrise du langage harmonique et sa réalisation pianistique

En résumé, ce cours en complément de ceux de piano et de musique de chambre, participe à l'acquisition d'une plus grande liberté et autonomie sur le clavier ainsi que dans ses relations à la musique d'ensemble et aux autres instruments et à la voix

II-CURSUS

- **UV d'accompagnement du DEM :**

S'adresse aux pianistes inscrits en DEM de piano
Elle est obligatoire
Elle se déroule sur **2 années**

Contenu des **cours d'accompagnement** :

Déchiffrage, harmonie au clavier, basse chiffrée, improvisation.

Accompagnement de pièces travaillées sur des temps de préparation différents mais toujours dans un esprit de musique de chambre.

Tout l'ensemble des familles instrumentales ainsi que le chant sera abordé, soit **4 familles** sur l'ensemble des deux années : **bois, chant, cordes et cuivres.**

Réalisation de pièces écrites pour accompagnement orchestral (au moins 2 au cours des 2 années)

- **3 stages** au moins (mais souvent 4, selon les dispo de chacun) doivent être effectués sur l'ensemble des 2 années

Ils doivent se dérouler dans une famille instrumentale différente à chaque fois (bois, cordes, cuivres, chant)

Il s'agit d'accompagner sur 3 séances environ, successives, un même groupe d'élèves de 1^{er} cycle voire 2nd cycle. Il s'agit de déchiffrer des pièces simples à la première séance puis d'approfondir les séances suivantes. Le but est de parfaire sa connaissance des spécificités des différents instruments tout en perfectionnant sa capacité à suivre une autre partie simple
Ce travail est suivi ou non d'une mise en situation publique.

- **Les mises en situation** diverses : auditions, examen...

- **De manière optionnelle** d'autres cours pourront se rajouter : ouverture esthétique vers la musique ancienne (basse continue au clavecin), la chanson, le jazz ainsi que le travail avec la danse, le théâtre, les chœurs.

Ils dépendront du temps et des motivations de chacun

Ils pourront, le cas échéant, se substituer à un stage.

Changement 2011-12 : basse continue au clavecin

- **Cursus musique d'ensemble**

A la carte. Contrôle continu

- **UV Acct pour CFEM :**

à discuter

Se déroulerait sur une année.

Evaluation : contrôle continu

III EVALUATION

Chaque année se valide par une note de **contrôle continu** et une note **d'évaluation terminale** devant un jury extérieur (jury commun avec l'examen de musique de chambre)
La moyenne des notes des 2 années est effectuée pour l'obtention de l'UV

A) Contrôle continu

- 1) Investissement : motivation, assiduité
- 2) Autonomie, planification du travail
- 3) Capacité d'écoute, rapport à l'autre
- 4) Interprétation, culture musicale, capacité d'analyse
- 5) Réalisation, arrangement
- 6) Rapidité
- 7) Lecture :
 - vision analytique
 - lecture harmonique
 - souplesse, précision rythmique
 - lecture de « l'autre » partie, capacité à suivre
 - compréhension musicale
- 8) Autoévaluation

Ces critères concernent :

L'évaluation des **stages** dans les différentes classes

Le travail durant les **cours d'accompagnement**

Les diverses **mises en situation**

L'évaluation d'une option s'il y a lieu

Une globale sur 20 est attribuée pour la 1^{ère} année ainsi que pour la 2^{nde}.

La moyenne des 2 est prise en compte pour l'obtention de l'UV

Les notes et fiches d'évaluation sont communiquées aux étudiants avant l'examen final

B) Evaluation terminale

Le jury possède une fiche concernant chaque étudiant retraçant son parcours sur chaque année : pièces travaillées, stages effectués etc...

Une note globale sur 20 est donnée avec des mentions

Barème :

16 et plus : TB

14/15 : B

12/13 : AB

10/11 : sans mention

En dessous de 10 : insuffisant

Pour la première année :

Accompagnement de 2 pièces de styles différents avec des instruments de familles différentes
Une des 2 étant préparée sur un temps court (1 mois)
Note globale sur 20

Pour la deuxième année :

Accompagnement de 2 pièces de styles différents avec des instruments de familles différentes
Une des 2 étant préparée sur un temps court (1 mois)

Basse chiffrée accompagnée au clavecin (texte donné une semaine avant)

Epreuves avec mise en loge : (10mn)

Déchiffrage accompagné

Réalisation d'un accompagnement à partir d'une grille de chanson

Au moins une pièce devra aborder la réalisation d'une partie d'orchestre au piano

Note globale sur 20

Accompagnement sur 15

Déchiffrage et BC sur 5

B : Elargissement de l'UV aux polyphoniques : 2012-13 : Accordéon (1 étudiant concerné)

A destination CIII R : sur deux années

Dans un premier temps, uniquement adaptation des « stages » :

3 (voire 4) sur l'ensemble des deux années dans des familles instrumentales (et vocales) différentes.

Organisation : dans un tableau global avec les pianistes selon les créneaux proposés par les enseignants partenaires. Tous les instruments doivent pouvoir être proposés

- **3 stages** au moins (mais souvent 4, selon les dispo de chacun) doivent être effectués sur l'ensemble des 2 années

Ils doivent se dérouler dans une famille instrumentale différente à chaque fois (bois, cordes, cuivres, chant)

Il s'agit d'accompagner sur 3 séances environ, successives, un même groupe d'élèves de 1^{er} cycle voire 2nd cycle. Il s'agit de déchiffrer des pièces simples à la première séance puis d'approfondir les séances suivantes. Le but est de parfaire sa connaissance des spécificités des différents instruments tout en perfectionnant sa capacité à suivre une autre partie simple
Ce travail est suivi ou non d'une mise en situation publique.